

Durée de conservation de vos documents

<i>Document</i>	<i>Durée de conservation conseillée</i>
Diplômes, CFC	Toute la vie
Certificats de travail	Toute la vie
Actes de naissance	Toute la vie
Déclarations d'impôt	10 ans
Certificats de salaire	10 ans
Décisions de taxation	10 ans
Relevés bancaires importants	10 ans
Contrats d'assurance	Pendant le contrat + quelques années
Contrats d'abonnement	Tant que l'abonnement est actif
Factures avec garantie	Jusqu'à la fin de la garantie (ou plus pour les biens de valeur)

Les durées de conservation indiquées sont données à titre informatif et correspondent aux recommandations généralement admises en Suisse. Certaines situations particulières peuvent nécessiter une conservation plus longue.